

**Compte rendu de la réunion SPI  
du jeudi 16 octobre 2014 à 13h,  
en Salle des Lilas**

**Étaient présents :**

Philippe Forster, Céline Gwozdz, Pascal Pradeau, Julie Cedelle, Isabelle Ranc, Nawaz Burokur, Khahn Hung Tran, Nabil El Korso, Michele D'Ottavio, Nathalie Jonglez de Ligne, Nathalie Zannier.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Informations du Directeur
- 2- Campagne d'emplois 2014-2015
- 3- Rappel sur les émargements des étudiants
- 4- Questions diverses

**1- Informations du Directeur**

➤ La journée du 7 octobre 2014, marquée par l'exposition « L'Université fête la Science » organisée par l'IUT de Ville d'Avray et l'UFR SITEC à l'occasion des célébrations des 50 ans de l'Université Paris Ovest, a été un réel succès. M. le Président Jean-François Balaudé a personnellement félicité le PST pour cette évènement, et Philippe Forster remercie ici les personnels qui se sont investis dans son organisation.

➤ M. Christophe Bréchet, Vice-Président délégué à la Formation initiale et à l'Innovation pédagogique, a transmis à Philippe Forster une proposition d'inscription cumulative pour les élèves de Classe Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) en Licence SPI. Cette nouvelle procédure a été mise en place avec le LMD 3, et dépend d'un accord-cadre ministériel ainsi que d'une convention rédigée par l'Université Paris Ovest. Philippe Forster et Julie Cedelle se sont concertés et sont favorables à cette inscription cumulative.

M. Bréchet a également transmis une liste des CPGE dont les programmes correspondraient à ceux de la Licence SPI. Philippe Forster en a identifié trois :

- MPSI (Mathématiques, Physique),
- PTSI (Physique et Technologie),
- TSI (Technologie et Sciences de l'Ingénieur).

Les élèves des CPGE qui valideraient leur année en CPGE valideraient automatiquement leur année en Licence SPI. Ils devront fournir à l'UFR SITEC un dossier d'inscription spécifique pour la Licence SPI. Le 5/2 pourraient valider la L3 après rédaction et soutenance d'un rapport. Les modalités d'inscription en L3 doivent être évoquées plus longuement par Philippe Forster et Julie Cedelle. Mme Michèle Chauvette, Chargée de mission Scolarité à la DEVE de Nanterre, sera contactée pour donner plus de précisions sur l'inscription cumulative.

## **2- Campagne d'emplois 2014-2015**

En 2013-2014, l'UFR SITEC a fait une demande de création de poste en 60<sup>e</sup> section (Mécanique). M. Laurent Proslie, Directeur de la FIPMéca, avait alors exposé le besoin de couvrir 1200h en Mécanique dans sa formation (dont 800h par le PST) et souhaitait si possible qu'elles soient assurées par des enseignants titulaires de l'UFR. Le profil de ce poste est aujourd'hui complètement rédigé et sera débattu en séance du Conseil d'UFR SITEC restreint aux enseignants le vendredi 17 octobre 2014.

## **3- Rappel sur les émargements des étudiants**

Philippe Forster rappelle les règles de comptabilisation des absences des étudiants en formation initiale, mises en place cette année 2014-2015. Des modèles de feuille d'émargement ont été transmis avec ces règles aux enseignants de l'UFR SITEC et sont disponibles sur le site web de l'UFR. Ces émargements ont pour but de faire appliquer les modalités de contrôle des connaissances votées en CFVU, mais aussi de cibler rapidement les étudiants « décrocheurs » pour les aider à poursuivre leur cursus, de vérifier l'assiduité des boursiers, ou encore de mieux débattre de l'attribution de points de jury. Le suivi général des étudiants en sera amélioré. Les feuilles d'émargements seront imprimées par le Secrétariat pédagogique. Des étudiants désignés par les Responsables de formation seront chargés de venir les récupérer en début de semaine, de compter les absences en fin de semaine puis de ramener les feuilles signées au Secrétariat.

## **4- Questions diverses**

- Les trombinoscopes seront prochainement finalisés par Nathalie Jonglez de Ligne, au Secrétariat. Ils seront mis en ligne sur le site web de l'UFR SITEC. On envisage de photographier un à un les étudiants d'une formation, par exemple à la fin d'un TD où ils sont censés être tous présents.
- Khanh Tran souhaite savoir si un étudiant a la possibilité d'effectuer son stage en entreprise au sein de l'Education Nationale et plus particulièrement dans un Lycée. La réponse est oui, tout comme pour les stages à l'étranger. Un étudiant de L3 SPI souhaite actuellement effectuer le sien au Maroc. Philippe Forster rappelle que la rémunération des stages débute dès le premier jour en entreprise, et que la gratification minimale est de 436,05 euros par mois. Depuis septembre 2014, c'est Mme Lisette Garrigue qui assure les enseignements de Communication, de Connaissance de l'Entreprise et d'Aide à la Recherche de Stage aux étudiants de L3 SPI et Master Génie Industriel.
- La réunion de rentrée du CFA SUP2000 se tiendra le 20 novembre prochain. Nathalie Jonglez de Ligne transmettra très prochainement les convocations à cette réunion aux Maîtres d'apprentissage dans les entreprises. Certains tuteurs pédagogiques restent encore à déterminer.
- Céline Gwozdz rappelle aux Responsables de formation que la Scolarité Générale a besoin de savoir rapidement s'ils souhaitent ou non organiser une cérémonie de remise de diplômes en 2014-2015. À ce jour, une seule cérémonie est prévue courant février 2015, pour le Master 2 EESC.

*Fin de la réunion à 14h15.  
Prochaine séance : jeudi 27 novembre 2014.*